

**La mise en place du Cesu préfinancé pour des prestations sociales facultatives :  
Synthèse des résultats de l'enquête nationale 2009-2010**

---

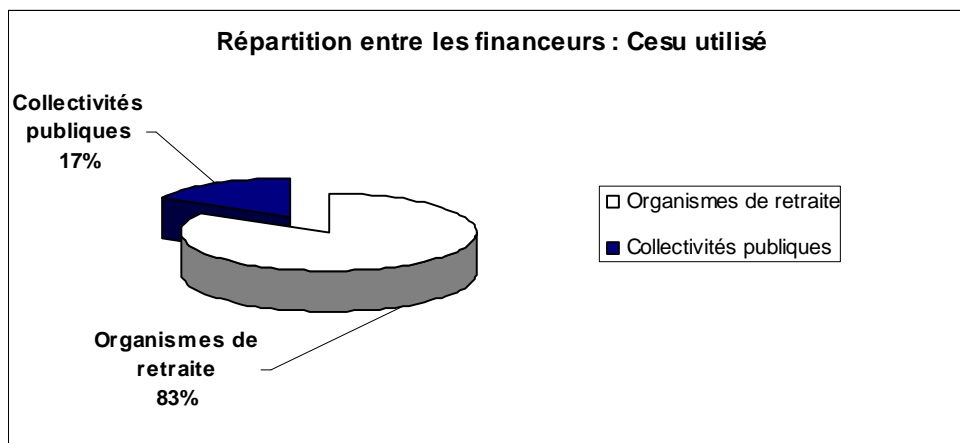
**Mars 2010**

## Synthèse de l'enquête : les chiffres clés

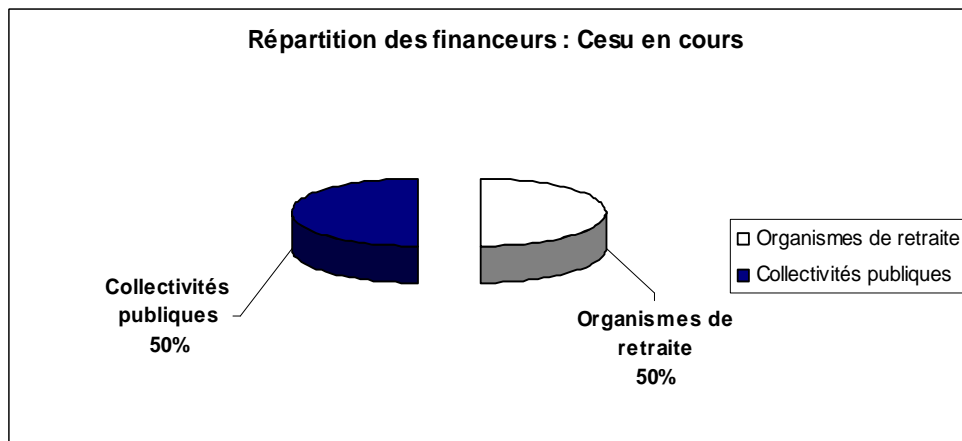
---

L'état des lieux 2009-2010 sur la mise en place du Cesu met en évidence les éléments suivants :

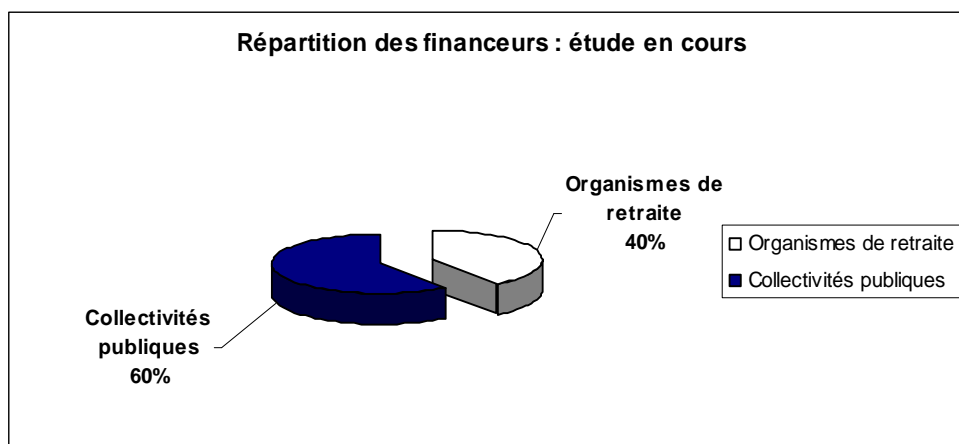
- **13 organismes financeurs ayant mis en place le Cesu**



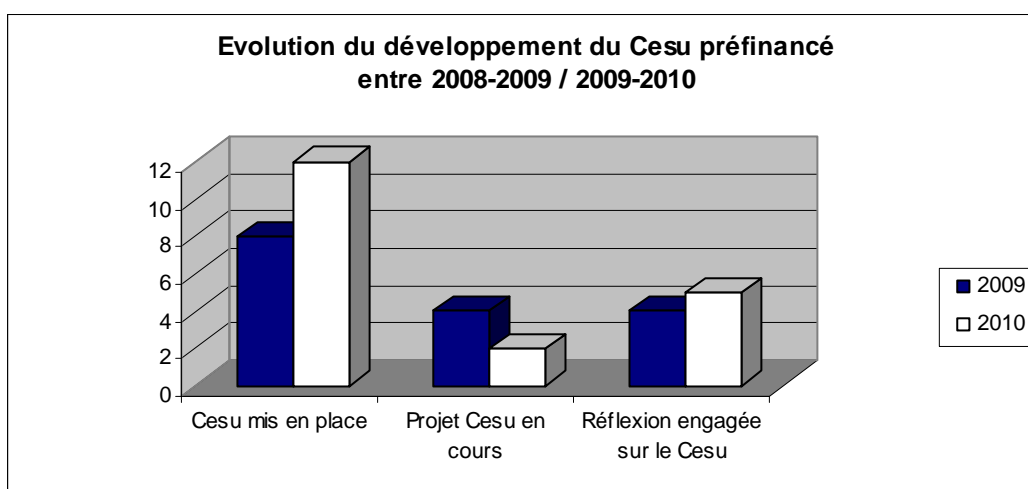
- **2 organismes financeurs projetant de mettre en place le Cesu avant la fin 2010**



- **5 organismes financiers réalisant une étude d'opportunité**



Entre 2008-2009 et 2009-2010\*, le Cesu préfinancé poursuit sa progression et enregistre une augmentation de 62,5% du nombre d'organismes ayant mis en place ce dispositif, passant ainsi de 8 financeurs à 13 financeurs utilisant le Cesu (il s'agit de la CNAV, la CNRACL, la CNAV Ile-de-France, la CRAM Rhône-Alpes et de la MGEN).



\* Pour rappel, en 2009, 52 organismes avaient répondu à l'enquête. L'enquête faisait état des lieux des éléments suivants :

- 15% l'avaient mis en place ou étaient en cours, soit 8 financeurs
- 8% projetaient de le mettre en place, soit 4 financeurs
- 8% étaient en cours de réalisation d'une étude d'opportunité, soit 4 financeurs
- 69% des financeurs n'avaient pas étudié le sujet, soit 36 financeurs

## 2. Etat des lieux 2009-2010

### A. Organismes financeurs de prestations sociales facultatives : Cesu préfinancé mis en place

Organisme	Prestations sociales facultatives concernées	Bénéficiaires	Volumes*	Dates de mise en place	Informations complémentaires
<b>CAISSES DE RETRAITE</b>					
<b>AGIRC-ARRCO</b>	Sorties du domicile des personnes âgées (courses, visites aux médecins, etc.) Dispositif « Sortir plus »	Personnes âgées de plus de 80 ans en situation d'isolement :  12 000 bénéficiaires sur 55 Départements	30 261 chèquiers au cours de l'exercice 2008	TES en 1994 Cesu 2007	1 à 3 chèquiers par bénéficiaires  10 chèques - valeur faciale de 15€  Participation financière des bénéficiaires
<b>CNAV</b>	Aide au ménage, entretien du linge, gros travaux de nettoyage ; aide aux courses, aide à la préparation de repas, frais de portage de repas ; déplacements accompagnés ; aide à la toilette ; abonnement télé assistance, la garde de nuit itinérante ; petits travaux ; les sorties accompagnées ; aide à la gestion administrative	Bénéficiaires du régime CNAV :  entre 20 000 et 200 000 bénéficiaires	Fourchette de 10 000 000€ à 100 000 000€	Début 2009	Montée en charge progressive (rythme non fixé)  Valeur faciale variable selon les Caisses et les prestations. Valeur faciale la plus courante : 10€
<b>CNRACL</b>	Aide à domicile, bricolage, jardinage et toutes autres prestations prévues par la réglementation	Retraités du régime :  1 000 000 bénéficiaires potentiels, 20 000 espérés, ouverture à la France entière + DOM	500 000 Cesu en 2009	2008 : 8 Départements  2009 : France + DOM	Demandes très en deçà des estimations.

\* Les volumes indiqués concernent l'aspect financier et/ou les quantités traitées par les organismes financeurs de prestations de sociales facultatives, en fonction des informations qu'ils ont souhaité communiquer.

## Organismes financeurs de prestations sociales facultatives : Cesu préfinancé mis en place

Organisme	Prestations sociales facultatives concernées	Bénéficiaires	Volumes*	Dates de mise en place	Informations complémentaires
<b>CAISSES DE RETRAITE</b>					
<b>CNAV Ile-de-France</b>	Aide au ménage, entretien du linge ; aide aux courses, aide à la préparation de repas, frais de portage de repas ; déplacements accompagnés ; aide à la gestion administrative	Bénéficiaires de la CNAV (primo bénéficiaires)  Au 31/01/2010 (soit 5 mois de mise en place) : 405 bénéficiaires	11 193 Cesu	Septembre 2009	Expérimentation du dispositif sur Paris intra muros pour les 1 <sup>ères</sup> demandes en aides alternatives + Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation – ARDH (prestations maximum de 3 mois)
<b>CRAM Rhône-Alpes</b>	Gros travaux de nettoyage ; frais de portage de repas ; déplacements accompagnés ; abonnement télé assistance ; petits travaux ; aide à la gestion administrative	1 010 bénéficiaires d'un Plan d'Action Personnalisée	71 bénéficiaires	1 <sup>er</sup> octobre 2009	Expérimentation sur une durée de 6 mois, du 1/10/2009 au 31/03/2010 sur la ville de Saint-Etienne avec un objectif d'inclusion de 100 bénéficiaires du Cesu. Les prestations concernées s'inscrivent dans le cadre d'un Plan d'Action Personnalisée (PAP) pouvant contenir d'autres prestations (dont l'aide ménagère à domicile dans un objectif de maintien à domicile des retraités en GIR 5 et 6
<b>GIE Ingénierie et Maintien à Domicile des Personnes Agées « IMPA »</b>  <b>RSI Franche-Comté</b>	Aide à domicile aux personnes âgées	Personnes âgées :  605 bénéficiaires sur trois Départements	Année 2009 : 851 802€	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Mode choisi : prestataire

\* Les volumes indiqués concernent l'aspect financier et/ou les quantités traitées par les organismes financeurs de prestations de sociales facultatives, en fonction des informations qu'ils ont souhaité communiquer.

## Organismes financeurs de prestations sociales facultatives : Cesu préfinancé mis en place

Organisme	Prestations sociales facultatives concernées	Bénéficiaires	Volumes*	Dates de mise en place	Informations complémentaires
<b>CAISSES DE RETRAITE</b>					
<b>GIE Ingénierie et Maintien à Domicile des Personnes Agées « IMPA »</b> <b>MSA Bourgogne</b>	Aide à domicile aux personnes âgées	Personnes âgées : 1 100 bénéficiaires sur trois Départements	Année 2009 : 1 013 000€	1 <sup>er</sup> avril 2008	Modes choisis : prestataire et mandataire
<b>GIE Ingénierie et Maintien à Domicile des Personnes Agées « IMPA »</b> <b>MSA Franche-Comté</b>	Aide à domicile aux personnes âgées	Personnes âgées : 1 496 bénéficiaires sur quatre Départements	Année 2009 : 1 090 937€	TES en 2004 pour le Département du Jura puis mis en place en 2006 pour l'ensemble de la Région. Cesu en 2007	Mode choisi : prestataire
<b>MGEN</b>	Données non transmises				
<b>Pro-BTP</b>	Aide au retour après hospitalisation et aide à domicile  Phase test : offre spécifique auprès des salariés  Dispositif « Sortir plus »	Retraités du régime et leur famille :  1 925 540 retraités et leurs familles  1 650 740 salariés	Entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009 : 108 923 Cesu pour 762 k€	TES en 1997 Cesu 2007	Carnets 5 chèques - valeur faciale de 7€ (Montant maximum de 420€)  Carnets de 10 chèques - valeur faciale de 15€

\* Les volumes indiqués concernent l'aspect financier et/ou les quantités traitées par les organismes financeurs de prestations de sociales facultatives, en fonction des informations qu'ils ont souhaité communiquer.

## Organismes financeurs de prestations sociales facultatives : Cesu préfinancé mis en place

Organisme	Prestations sociales facultatives concernées	Bénéficiaires	Volumes*	Dates de mise en place	Informations complémentaires
<b>CAISSES DE RETRAITE</b>					
<b>SNCF</b>	Services à la personne : aide au domicile d'agents SNCF (aide ménagère, TISF, garde malade...) aide au domicile des pensionnés SNCF (aide ménagère, garde malade, portage de repas, téléassistance, jardinage, transport...)	Agents SNCF et leurs familles ; pensionnés SNCF et leurs familles	Non communiqué	Début de l'expérimentation : juin 2009	Valeur faciale de 10€  Prestataires uniquement dans la phase d'expérimentation sur 23 Départements  Une généralisation est envisagée sur l'ensemble du territoire, auprès des prestataires, mandataires et salariés en emploi direct
<b>COLLECTIVITES</b>					
<b>CCAS de Lardy</b>	Aide au domicile : transport, bricolage, ménage, jardinage etc.	Administrés de la ville de Lardy :  Personnes âgées Personnes handicapées Familles	Non défini	Fin 2009	Valeur faciale de 20€  Prise en charge comprise entre 10 à 90% selon les revenus des bénéficiaires
<b>Région Ile-de-France</b>	Garde à domicile d'enfants de moins de 3 ans Dispositif « API MOM' »	Famille monoparentale francilienne bénéficiant du RSA ayant en charge un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans	Budget 2009 1 500 000€	2007	Dispositif lié au contexte régional  Carnet de 5 chèques (jusqu'à deux chéquiers) valeur faciale 18€

\* Les volumes indiqués concernent l'aspect financier et/ou les quantités traitées par les organismes financeurs de prestations de sociales facultatives, en fonction des informations qu'ils ont souhaité communiquer.